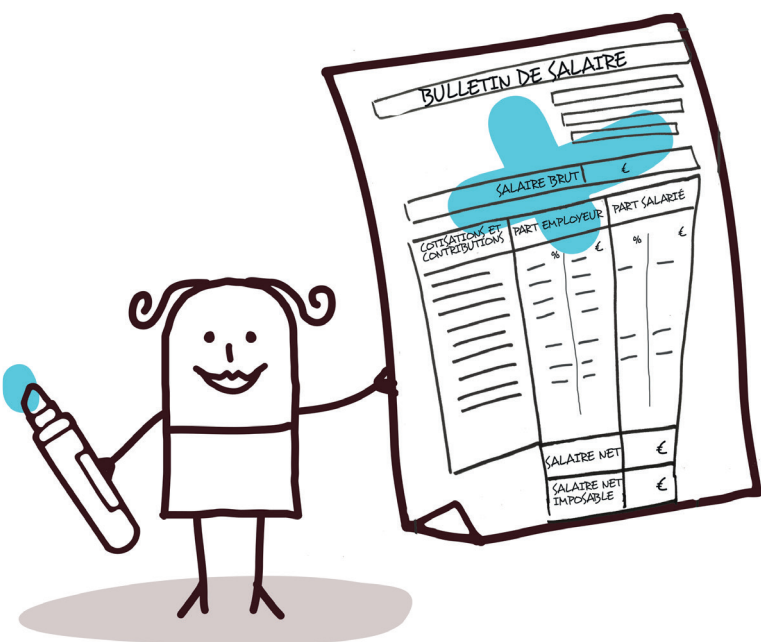


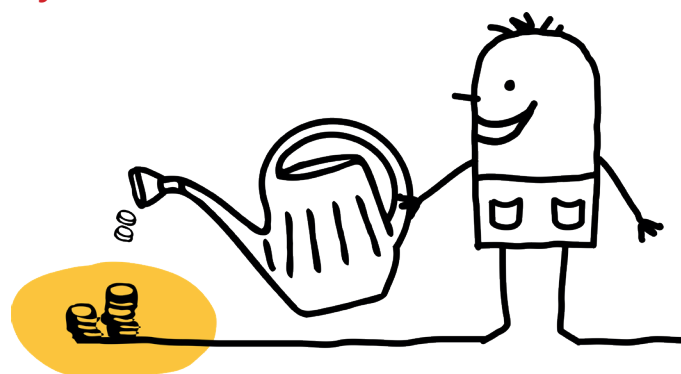
SALAIRES

Parlons brut !



Non seulement, cela n'a pas permis de relancer l'emploi, mais ces cadeaux fiscaux dissuadent les entreprises d'augmenter les salaires et de reconnaître l'expérience et les qualifications. De plus, ils plombent les comptes de la Sécurité sociale. Ce sont **52 milliards d'euros qui ne sont pas rentrés dans les caisses de la Sécurité sociale** selon la Cour des Comptes suite aux diverses réductions et exonérations !

Vos augmentations, payez-les vous-mêmes !



On entend bien souvent « *Le salaire net, c'est ce qui nous intéresse le plus ! C'est la somme qui tombe chaque mois sur notre compte pour payer nos factures et vivre au quotidien* ». Par contre, on se préoccupe beaucoup moins du salaire brut, c'est-à-dire le salaire net auquel on ajoute les cotisations sociales. Cette somme, invisible directement, est **la partie du salaire qui est mutualisée et redistribuée** à chacun, soit dans un « temps différé » pour faire face aux aléas de la vie (en cas de maladie, accident du travail, handicap, chômage) et en temps réel, pour financer les retraites et les politiques familiales. C'est ce qu'on appelle la Sécurité sociale, créée au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale.

Conscient de la faiblesse du pouvoir d'achat, le gouvernement a trouvé la solution... tout en contentant les souhaits patronaux. Il augmente le salaire net sans augmenter le brut. Comment ? En supprimant les cotisations sociales (maladie et chômage dernièrement). C'est tout bonus pour les patrons. Pour résumer, il nous fait payer nos propres augmentations de salaires...

La guerre du brut



Parce qu'il ne peut rendre le travail gratuit et que la lutte contre cette partie du salaire est plus facile car l'impact moins visible immédiatement, **le patronat est en guerre permanente contre cette partie du salaire**. Ainsi, depuis 30 ans, pour soi disant limiter les licenciements et favoriser les créations d'emplois, les gouvernements successifs n'ont cessé d'accorder des exonérations de cotisations sociales au patronat notamment sur les bas salaires.

Si ce tour de passe-passe donne un coup de pouce immédiat à notre pouvoir d'achat, il a des effets néfastes à moyen et long termes. **La réduction des cotisations conduit à réduire les prestations sociales** (déremboursement croissant des médicaments et des actes médicaux, réduction des droits à l'assurance chômage, hausse des cotisations mutuelles, augmentation de la durée de cotisations pour pouvoir prétendre à une retraite à taux plein...). Ainsi, il y a quelques jours, un grand patron a proposé d'augmenter le SMIC à 3000€ et de faire payer à chacun sa protection sociale. Les salariés seraient doublement perdants.

